



Classes à horaires aménagés

Option EPS

- Dossier de candidature -

Le lycée Alfred Kastler propose l'inscription en classe de seconde à horaires aménagés avec l'option EPS d'une durée hebdomadaire de 3 heures. Poursuivie en cycle terminal, l'option EPS conduit à un haut niveau de pratique dans deux activités complémentaires : badminton et musculation (renforcement musculaire et/ou fitness). La présentation de l'option au baccalauréat donne lieu à une note sur 20 dont les points supérieurs à 10 bénéficient d'un coefficient 2. Nota Bene : à partir de la classe de 1^{ère}, l'option EPS n'est ouverte que pour les élèves des filières générales (S et ES).

En classe de 2^{nde}, les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé. Exceptée la pause méridienne de 12h à 13h, les cours se déroulent sans interruption dès 8h le matin et jusqu'à 16h l'après-midi. L'enseignement optionnel d'EPS se déroule sur deux plages matinales de 10h à 12h les mardis et jeudis. Le mercredi après-midi, les élèves participent obligatoirement aux activités de l'association sportive. Au total, avec la séance hebdomadaire d'EPS de 2h, c'est donc un programme d'activités physiques et sportives d'environ 7 heures par semaine qui est offert dans cette classe.

En raison de la capacité limitée de cette classe, les élèves sont recrutés en fonction de leurs bulletins de la classe de 3^{ème}, des avis du professeur principal et du professeur d'EPS ainsi que de leur projet scolaire exprimé dans une lettre de motivation.

Attention ! Le pré-recrutement par la commission du lycée ne préjuge pas de la décision d'affectation du Directeur académique et donc de l'inscription définitive.

La procédure d'inscription dans cette classe est la suivante :

- 1) Compléter le dossier de candidature ci-dessous et le renvoyer, avec les bulletins scolaires de 3^{ème}, par l'intermédiaire du collège d'origine au lycée Alfred Kastler **avant le vendredi 27 mai 2016**
- 2) Choisir le lycée Alfred Kastler en premier vœu sur le dossier AFFELNET, avec les deux enseignements d'exploration et l'enseignement facultatif EPS, puis le remettre dans les délais fixés par le Principal du collège
- 3) Recevoir la notification d'affectation envoyée par le lycée durant la dernière semaine de juin
- 4) Compléter le dossier d'inscription remis par le lycée et le retourner début juillet (sur rendez-vous).

CANDIDAT:

Établissement d'origine:

NOM: PRENOM:

Classe: LV1: LV2:

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS:

.....

Date:..... Signature:

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL:

.....

Date:..... Signature:

→ **LETTRE DE MOTIVATION A REDIGER AU VERSO DE LA FEUILLE : MERCI**

